

INFO PRESSE

Date : 03/01/2022

De la part de service communication
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Reconstruction du stade municipal de Chambéry : évolution du stationnement aux abords du chantier

A partir du 10 janvier 2022, la zone de stationnement située devant la piscine aqualudique du stade sera fermée pour permettre les travaux de réseaux qui alimenteront le futur stade municipal. La Ville de Chambéry met en place des aménagements provisoires pour permettre le stationnement des usagers : le parking provisoire sur le site de Rubanox sera agrandi avec un nouvel accès depuis l'avenue Alsace Lorraine.

L'accès aux places de stationnement existantes devant la piscine aqualudique et dans l'enclave Rubanox sera maintenu jusqu'au 9 janvier puis totalement fermé à compter du 10 janvier au démarrage des travaux de terrassement.

Pour maintenir le stationnement pendant les travaux, un parking provisoire est créé entre la halle Delage et la Halle Rubanox, en complément du parking déjà existant. 35 nouvelles places de stationnement sont ajoutées au 60 déjà présentes sur ce site (tarification zone verte).

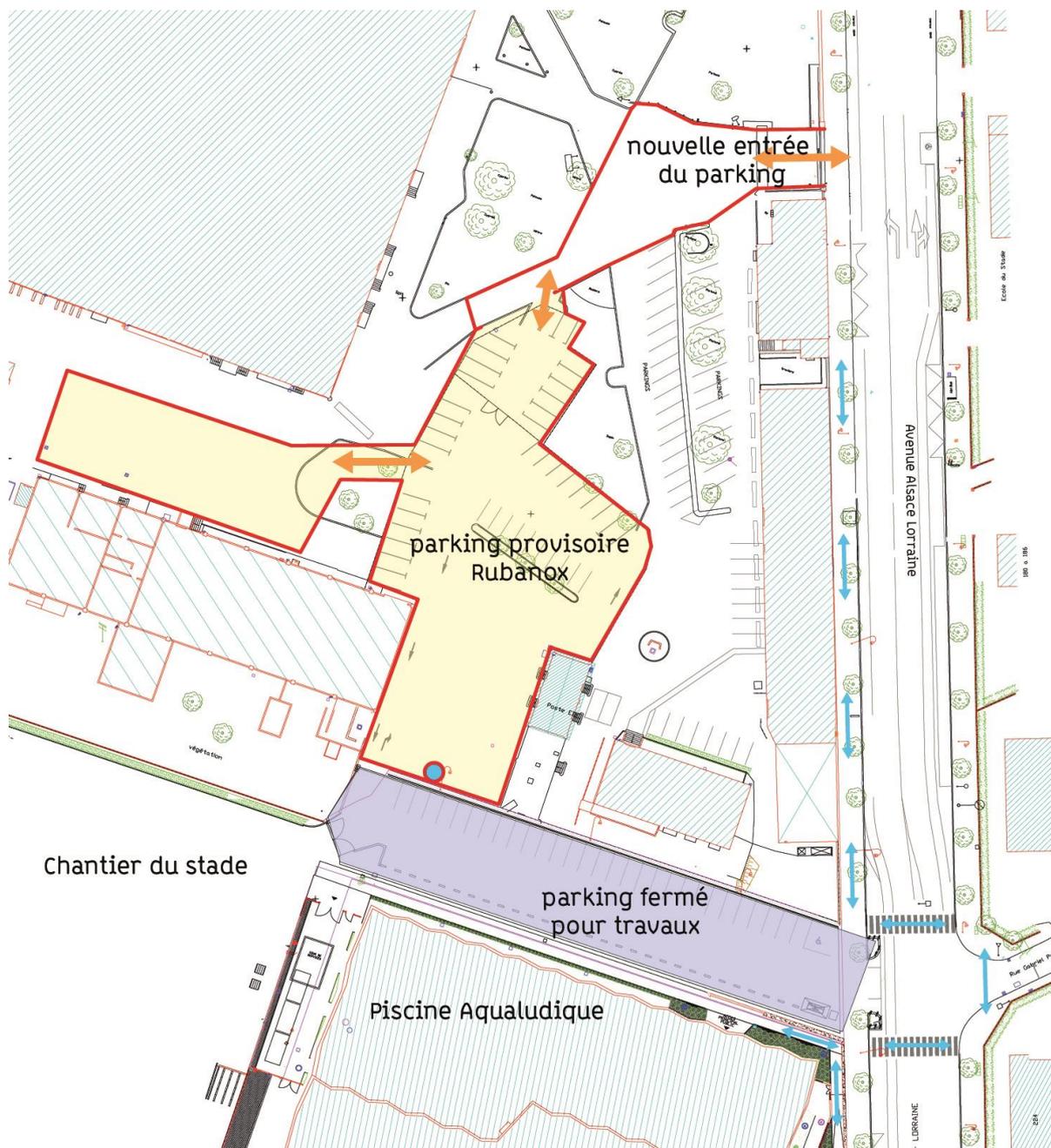
Dès le 10 janvier, l'entrée et la sortie de ce nouveau parking, ainsi que le cheminement piéton, se feront par le portail du site Rubanox donnant sur l'avenue Alsace Lorraine. Ce stationnement sera accessible de 5h45 à 22h.

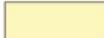
A 22h, le portail principal de Rubanox sera fermé automatiquement pour des raisons de sécurité du site. Il sera impossible de sortir un véhicule avant le lendemain matin.

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Hôtel de Ville
04 79 60 23 05 - chambery.fr

  @VilledChambery



- 
 Stationnement supprimé au 10 janvier 2022.
 Accès et circulation interdit au public
- 
 Stationnement mis en service au 10 janvier 2022
 stationnement payant en zone verte
- 
 Circulation des véhicules et des piétons
- 
 Cheminement piétons
- 
 Clôtures et barrières automatiques
- 
 Horodateur